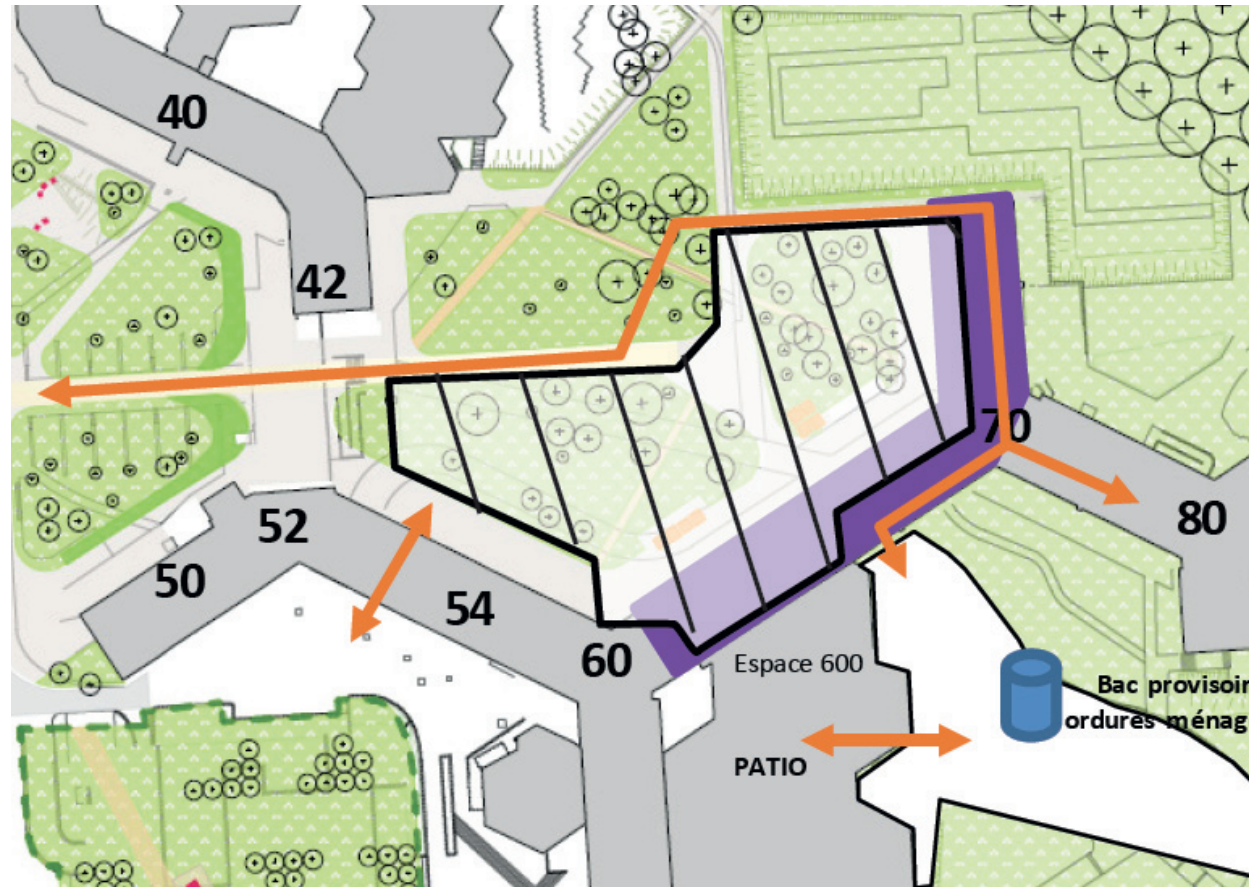


LE CHANTIER



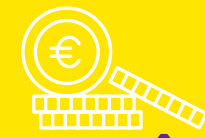
ZONE DE CHANTIER CLÔTURÉE

BÂTIMENTS RÉHABILITÉS

CHEMINEMENT PIÉTON

À noter !

- La clôture de chantier délimite un espace de sécurité, strictement interdit au public.
- La surveillance de cette zone de chantier sera assurée par une société de gardiennage.



LE COÛT DES TRAVAUX

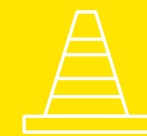
Pour l'ensemble de l'opération 70 Ouest, 60 Est et 70 Nord

- Investissement :** 110 000 euros de dépenses/logement, toutes dépenses confondues.
- Soit un budget global de 14 750 000 euros TTC.



PLANNING PRÉVISIONNEL

- Janvier 2020 :** présentation du projet aux locataires
- Juin 2020 :** lancement opération
- Juin 2020 :** mise en place de la zone de chantier
- Durée prévisionnelle des travaux :**
 - 70 Ouest :** septembre 2020 - août 2021
 - 60 Est :** mars 2021 - novembre 2021
 - 70 Nord :** août 2021 - juillet 2022
- De juillet à août 2022 :** aménagements extérieurs



INFOS CHANTIER

Des questions sur les travaux ?

Un agent de l'entreprise Bouygues Bâtiment Sud-Est, missionné par Actis, répondra aux questions des locataires. Les coordonnées du référent locataires seront communiquées pendant la période de lancement de l'opération.



EMPLOI

Demandeurs d'emploi intéressés par le BTP ?

Des opportunités peuvent vous être proposées sur ce chantier ou d'autres de l'agglomération, en fonction de votre profil.

Pour plus d'informations, contactez le 07 86 63 24 71 ou clause.emploi@grenoblealpesmetropole.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur : www.lesvilleneuve.fr

Cette réhabilitation fait l'objet d'un protocole d'accord signé avec la Confédération Syndicale des Familles (CSF), gage de concertation entre les parties.



INFO TRAVAUX N°1 - JUILLET 2020



RÉHABILITATION

70 Ouest
Galerie de l'Arlequin



Dans le cadre du renouvellement social et urbain des Villeneuves, Actis réhabilite les ailes 70 Ouest, 60 Est et 70 Nord de la Galerie de l'Arlequin. Cette réhabilitation rendra les immeubles et les logements plus agréables à habiter.

Ce document détaille le planning des travaux pour le 70 Ouest.

Les objectifs de cette réhabilitation

- Améliorer la qualité du bâtiment et des logements.
- Réduire la consommation d'énergie.
- Améliorer l'accessibilité pour desservir un maximum de logements de plain-pied.
- Créer des montées de plus petite taille en limitant le nombre de logements desservis par chaque ascenseur.



PLANNING PRÉVISIONNEL DE SEPTEMBRE 2020 À AOÛT 2021



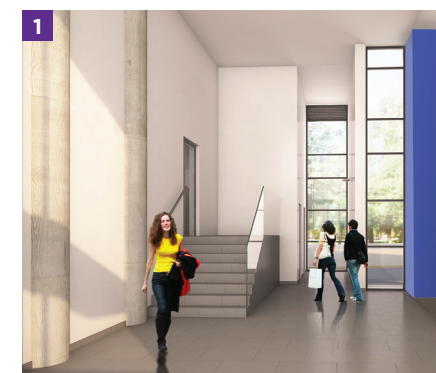
- 1 PERSPECTIVE SUR LE HALL
- 2 NOUVEAUX GARDE-CORPS
- 3 NOUVELLE CAGE D'ESCALIERS



2 PRINCIPAUX TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS OCCUPÉS DE DÉCEMBRE 2020 À MAI 2021

- Remplacement de la **baie vitrée coulissante** du séjour.
- Remplacement du **sol de l'escalier intérieur** du logement.
- Travaux électriques** : réfection du tableau électrique, pose du contrôle d'accès (interphone), ajout de prises dont prise spéciale cuisine, ajout de points lumineux (chambre et séjour).
- Remplacement des **wc avec réservoir double chasse**.
- Remplacement des **bouches VMC** et des **entrées d'air sur les fenêtres**.

À noter !
Pour intervenir dans votre logement, l'entreprise prendra rendez-vous.



PROGRAMME DES TRAVAUX

1 CRÉATION DES NOUVELLES DESSERTES DE SEPTEMBRE 2020 À MARS 2021

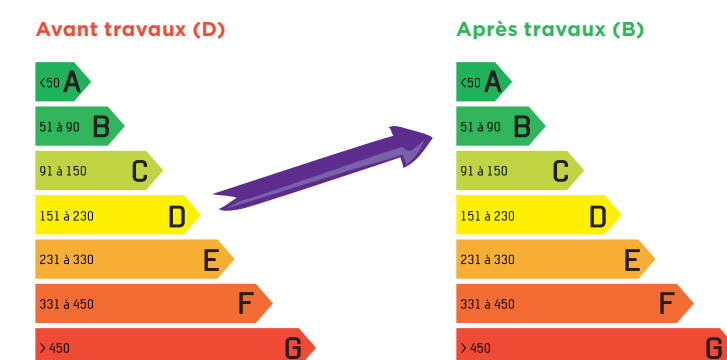
- Construction de la **nouvelle cage d'escaliers** (hall, escaliers, deux ascenseurs).

À noter !
Pendant les travaux, les locataires continueront à utiliser les ascenseurs actuels qui restent en fonctionnement.



3 ISOLATION THERMIQUE DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT DE DÉCEMBRE 2020 À MAI 2021

- Pose d'**isolants thermiques en façade**.
- Réfection de l'**isolation thermique en toiture terrasse**.
- Renforcement de l'**isolation au plafond de la galerie piétonne**.



À noter !
Après réhabilitation le bâtiment obtiendra le label BBC* rénovation soit l'étiquette B du DPE (Diagnostic de performance énergétique).
*Bâtiment Basse Consommation

4 TRAVAUX DANS LES PARTIES COMMUNES DE JANVIER À AOÛT 2021

- Remplacement des **colonnes électriques**.
- Remplacement des **colonnes eau chaude et eau froide sanitaire**.
- Remplacement des **colonnes de chauffage**.
- Mise en peinture**.
- Réfection de l'**éclairage**.

À noter !
Horaires de travaux :
Les entreprises veilleront à respecter les horaires du chantier et notamment respecter une pause méridienne.